



Contrat d'engagement Diffusion du jeu FricSol

Structure :
Personne relais :
Adresse :

Tél :
E-mail :

Le jeu pédagogique FricSol a été créé à l'initiative du Conseil départemental des jeunes (Ille-et-Vilaine) dans l'objectif de communiquer sur les finances solidaires. Il permet de sensibiliser le grand public, et plus particulièrement les jeunes, aux enjeux de solidarité et de les faire réfléchir sur le sens à donner à la notion d'argent. Ce jeu repose sur la simulation et permet aux joueurs de se mettre dans la peau de créateurs d'entreprise et de financeurs pour expérimenter de manière ludique la réalité professionnelle des créateurs et la place des finances solidaires dans le soutien à ces initiatives économiques.

Le jeu FricSol a été édité en 1 000 exemplaires grâce à la participation de plusieurs partenaires : DIIESSES, Macif, Fondation du Groupe Chèque Déjeuner, Caisse des Dépôts, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel de Bretagne, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole.

Le Département d'Ille-et-Vilaine s'engage à vous remettre gracieusement, en tant que personne relais dans votre structure, un exemplaire du jeu pédagogique FricSol.

En contrepartie, vous vous engagez à :

- sensibiliser une personne relais à l'utilisation du jeu et aux finances solidaires pour qu'elle assure l'animation des actions que vous organiserez
- utiliser ce jeu au minimum sur un événement (salon, atelier, réunions, formation...);
- faire connaître le jeu FricSol dans votre réseau en précisant qu'il s'agit d'une production du Département d'Ille-et-Vilaine ;
- transmettre trimestriellement la fiche de suivi du jeu pour que le Département évalue son impact.

Le Département d'Ille-et-Vilaine vous remercie de votre engagement et de votre participation à ce projet.

Fait à....., le.....

Signature du responsable
et cachet de la structure

Nous vous invitons à participer à l'une des réunions de **Découverte des finances solidaires et du jeu FRICSOL**, au cours de laquelle nous vous remettrons le jeu, les :

- 10 novembre à 14h, salle J Cartier - 3 av de Cucillé - 35 000 Rennes
- 19 novembre à 9h, salle 305 - 3 av de Cucillé - 35 000 Rennes
- 26 novembre à 14h, salle J Cartier - 3 av de Cucillé - 35 000 Rennes
- 8 décembre à 14h, salle Oberthur - 3 av de Cucillé - 35 000 Rennes

Merci de bien vouloir cochez toutes les dates et horaires susceptibles de vous intéresser et retourner ce document à anne.le-tellier@cg35.fr.

Suite à vos propositions et au vu de celles des autres structures, nous vous communiquerons la date retenue.

Si votre structure est extérieure à la région Bretagne, nous pouvons vous adresser le jeu par courrier.

Deux solutions (à votre convenance) :

- Envoi par lettre recommandée avec accusé de réception : 15 timbres à 0.56
- Envoi par lettre prioritaire : 8 timbres à 0.56 €

A réception, nous vous enverrons le jeu.

Merci d'adresser directement vos timbres à :

Anne Le Tellier
Hôtel du Département
Pôle Développement
1 avenue de la Préfecture
CS 24218
35 042 Rennes Cedex

Remarque :

Selon les animations que vous prévoyez d'organiser, vous solliciterez peut-être plusieurs jeux. Dans ce cas, merci de nous en indiquer les raisons et de nous transmettre le nombre de timbres nécessaires.